

Notice explicative des pièces à fournir dans ECandidat pour candidater en Master 2 à la FSMPPM

Pièce à fournir	Détails & Exigences
Justificatif d'identité en cours de validité (copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de tout autre document officiel attestant de l'identité)	Les documents acceptés sont : La Carte Nationale d'Identité (CNI) en cours de validité (recto-verso) Passeport en cours de validité Le Titre de Séjour en cours de validité (recto-verso). <i>Cas particulier</i> : Si le titre de séjour est en cours de renouvellement, le candidat doit fournir la copie du titre expiré accompagnée du récépissé de demande de renouvellement
Une photo d'identité récente et conforme aux normes, format 35x45mm	Photo d'identité récente, de face, sur fond uni.
Curriculum vitae	Le CV doit impérativement détailler : <ul style="list-style-type: none"> - Une section Cursus depuis le Bac avec l'année universitaire (ex: 2023-2024), La formation suivie (ex: Licence 3, Master 1, 4ème année de médecine), L'intitulé exact de la formation (ex: Sciences de la Vie), Le lieu de la formation (ex : AMU, Faculté de) et Le nom du diplôme obtenu (si année diplômante), - Une section Stages : dédiée aux expériences en milieu professionnel/labo, - Une section Emplois : listant vos expériences salariées.
Lettre de motivation	La lettre de motivation est un zoom sur votre choix immédiat . Elle doit justifier votre candidature à cet instant T en développant le choix de l'Université, du Master et votre profil actuel.
Projet Professionnel	Le projet professionnel ou de recherche n'est pas une seconde lettre de motivation. C'est un document de projection (maximum 1 à 2 pages) qui doit démontrer la cohérence entre le Master et votre futur : Pour les Masters Santé IFCS, Humanités médicales, Santé publique et SESSTIM : Décrivez votre métier visé à 5 ans, les postes et les compétences du programme que vous utiliserez. Pour le M2 Santé Recherche : Présentez vos intentions de travaux scientifiques et votre thématique d'étude.
Relevés de notes semestriels ou trimestriels obtenus depuis le baccalauréat ou le diplôme d'études secondaires	Vous devez fournir tous les relevés de notes (trimestriels ou semestriels) pour chaque année d'études depuis l'obtention de votre diplôme de fin d'études secondaires (Bac) inclus.
Attestation des diplômes obtenus	Vous devez fournir la copie de chaque diplôme obtenu depuis le Baccalauréat inclus. <ul style="list-style-type: none"> • Pour les diplômes récents : Si le diplôme n'est pas encore édité, joignez l'attestation de réussite officielle. • Cas du M1 : L'attestation de réussite au Master 1 est acceptée en lieu et place du diplôme de Maîtrise (qui n'est plus délivré).
Formulaire complémentaire à télécharger en PDF	Spécifique aux formations SESSTIM. Dans votre candidature sur ECandidat dans l'onglet « Formulaires complémentaires » vous trouverez le lien pour télécharger le formulaire
Justificatif inscription au tableau de l'Ordre Professionnel : attestation de l'année en cours ou le récépissé de demande d'inscription à l'ordre (obligatoire pour tout infirmier diplômé et facultatif pour les étudiants en soins infirmiers souhaitant postuler)	Spécifique aux formations Santé Infirmier Diplômé (IDE) : Fournir obligatoirement l' attestation d'inscription de l'année en cours (disponible sur votre espace personnel ONI) ou le récépissé de demande d'inscription si celle-ci est récente.
Lettre d'acceptation du laboratoire	Spécifique aux formations Humanités médicales et Biologie santé Accord de principe d'un laboratoire ou d'une structure. Attention : Bien que non bloquante pour l'examen de votre dossier, la validation d'un lieu de stage est obligatoire pour confirmer votre inscription finale.
Etudiant d'un pays dont le français n'est pas la seule langue officielle ou n'ayant pas fait ses études dans un établissement français : résultats du DUEF, du TCF ou du DELF (ou DALF) ou du TEF ou du TEFi	Tests de langue (si pays non-francophone) fournir les résultats du : TCF / TEF : Tests de niveau (valables 2 ans). DELF / DALF : Diplômes d'État (valables à vie). Ou DUEF : Diplôme Universitaire d'Études Françaises.
Traduction en français des diplômes étrangers et des relevés de notes obligatoirement authentifiés par le Conseiller Culturel de l'Ambassade de France du pays d'origine ou par tout traducteur assermenté	Tout diplôme ou relevé de notes non rédigé en français doit obligatoirement être accompagné d'une traduction certifiée , réalisée soit par un traducteur assermenté, soit par les services culturels de l'Ambassade de France du pays d'origine. Les documents en Anglais sont acceptés sans traduction pour les Masters SESSTIM et Santé Publique uniquement.
Informations complémentaires jugées utiles pour l'appréciation de votre candidature	Tout document non listé précédemment que vous jugez pertinent pour valoriser votre profil. Exemples : <i>attestation de bénévolat, certification informatique, lettre de recommandation, etc...</i> Si vous n'avez rien à ajouter, laissez ce champ vide.